



Prix Velo pour entreprises cyclophiles 2009 **Rapport du jury – Evaluation des Lauréats**

Le jury constate que cette année, la qualité des candidatures était nettement à la hausse par rapport aux éditions précédentes. Un prix récompensant la meilleure candidature suisse-italienne a été mis au concours lors du lancement. Force est de constater avec le recul que cette annonce a eu un effet positif sur le nombre de candidatures émanant de Suisse romande et, d'autre part, que les meilleures entreprises romandes pouvaient sans conteste rivaliser avec les candidatures de Suisse germanophone. Ainsi, le jury a décidé de considérer toutes les candidatures sans distinctions par région linguistique. Depuis 1998, seule une institution romande avait été récompensée. Cette année, ce sont trois entreprises qui ont été primées pour leur longueur d'avance en matière de promotion du vélo. Un signe de plus que le « rattrapage romand » est bel est bien en cours.

Les trois lauréats des prix principaux

Aéroport International de Genève (AIG) ; 720 collaborateurs-trices

L'entreprise s'est lancée dans un ambitieux plan de mobilité qui s'adresse non seulement à ses propres collaborateurs et collaboratrices, mais vise également à convaincre les sociétés et l'ensemble du personnel du site aéroportuaire de l'intérêt de la mobilité douce (8500 employé-es). La page internet présentant le plan de mobilité rassemble de nombreuses informations et en donne une bonne vue d'ensemble.

Les mesures innovantes ne manquent pas. Citons à titre d'exemple les restrictions sur l'accès au stationnement automobile, avec création d'un parking occasionnel spécialement bien adapté aux utilisateurs d'un autre mode de transport (vélo, TP) et la communication ciblée en fonction de chaque moyen de transport.

Concernant le vélo, la carte des itinéraires recommandés, très bien pensée, comprend aussi leur profil de déclivité, les temps de parcours, ainsi que la localisation des facilités pour cyclistes, sans oublier un argumentaire des plus convaincants ! A noter tout particulièrement : une prime d'écomobilité annuelle est versée aux employés de l'AIG dont la marche ou le vélo constitue le moyen de transport principal. La prime est attribuée aux personnes qui s'engagent à ne pas utiliser plus de 6 jours par mois un moyen de transport individuel motorisé et qui ne bénéficient pas d'un abonnement de parking plein-temps ou mi-temps, ni d'un abonnement annuel de transport public subventionné. En complément, l'entreprise mène chaque année des actions pour la promotion du vélo, met à disposition 13 vélos d'entreprise pour les déplacements professionnels ainsi que des places de stationnement vélo de qualité, bien répartis et à proximité des entrées des bâtiments. L'engagement auprès des autorités locales est également à souligner: un audit détaillé des accès cyclables (balisage, revêtement, marquages,...) a été effectué et les améliorations proposées sont en voie d'être déposées auprès des communes et autres parties prenantes afin d'être mises en œuvre.

www.mobilite-aeroport.ch

FSASD, Genève ; 1900 collaborateurs-trices

C'est suite à une étude menée en 2003 qui a mis en exergue le stress généré par les déplacements professionnels que la FSASD (Fondation des services d'aides et soins à domicile), à Genève, a décidé de se soucier des déplacements de ses 1'900 employé-e-s, répartis dans 21 centres.

Un système d'indemnisation au kilomètre axé principalement sur la voiture privée a été remplacé dans ses centres, exceptés 5 centres à la campagne, par un plan de mobilité sur mesure où les vélos - à assistance électriques, classiques et pliants - tiennent une place de choix aux côtés des véhicules Mobility CarSharing et des abonnements de transports publics subventionnés. Pour assurer l'efficacité du réseau, des « PédalParc » et des abris à vélos sécurisés ont été installés dans une vingtaine de lieux stratégiques du canton, en partenariat avec la Ville et l'association Genève-roule, qui assure l'entretien des vélos. L'entreprise ne lésine pas sur les efforts pour assurer le confort des (futurs) cyclistes : cours vélos, rabais auprès de certains fournisseurs, pompes, casques, pèlerines et divers équipements réfléchissants sont proposés aux collaborateurs-trices. Le vélo à assistance électrique aurait semble-t-il permis de conquérir les plus récalcitrants. Ainsi, au travers de brochures, d'événements réguliers, ainsi que de vélos publicitaires en route toute la ville, l'entreprise diffuse une véritable culture cycliste. La plupart des mesures ont été mises en place en faveur des déplacements professionnels, mais les collaborateurs-trices ont la possibilité (sous certaines conditions) d'utiliser les vélos d'entreprise et les vélos électriques pour leurs déplacements pendulaires. Pour ce type de déplacements, le jury voit encore un potentiel de progression important. Il regrette de petits faux pas dans la communication des habitudes de sécurité (certains dépliants affichent des casques portés de façon incorrecte). Le jury se réjouit de l'excellente et cohérente candidature de la FSASD, qui mérite de l'ériger en entreprise exemplaire en matière de cyclophilie.

Clariant Produkte Schweiz AG, Muttenz ; 1200 collaborateurs-trices

A la lecture de la candidature de Clariant, un point a particulièrement marqué le jury : la promotion du vélo est une composante d'un large programme, élaboré de façon exemplaire et mis en œuvre de manière conséquente. Depuis le printemps 2006, Clariant a analysé, relié, développé, ancré stratégiquement, assuré le financement, progressivement mis en place et évalué ses actions liées à la mobilité, jusqu'alors ponctuelles, dans le cadre du projet « Mobil zum Ziel – Mobilitätsmanagement bei Clariant in der Schweiz ».

Depuis, la promotion d'une mobilité respectueuse de l'environnement fait partie des lignes directrices de la multinationale, ce qui confère à l'utilisation du vélo un rôle clé à titre de moyen de transport sain, efficace et écologique. Le projet « Mobil zum Ziel » rencontre un bon appui au sein de l'entreprise, certains membres de la direction étant membres du comité de pilotage. Clariant offre à ses collaborateurs-trices de très bonnes infrastructures pour le vélo et mène chaque année plusieurs actions (casque, contrôle de sécurité, journées d'action). D'autre part, elle met à disposition des vélos d'entreprise et propose aux cyclistes d'autres services (réparations, cartes d'itinéraires, articles cyclistes à prix réduits, ...). A relever particulièrement, la large et bonne communication via l'intranet et le journal des collaborateurs-trices. L'effet des actions est mesuré à

l'aide d'une enquête des répartitions modales, qui révèle une augmentation annuelle de la part liée au vélo de 1-2%. Le jury voit dans les places de parc proposées gratuitement aux employés un potentiel d'amélioration important. Le paiement du parking motiverait de nombreux collaborateurs à adopter le « reflexe-vélo » pour leurs déplacements. Une telle taxe permettrait d'autre part de générer des moyens supplémentaires pour la mise en œuvre de nouvelles actions. Le jury salue l'engagement de Clariant en faveur de l'amélioration des infrastructures cyclistes (particulièrement des voies d'accès), non seulement en interne, mais également auprès des du canton et des communes. En outre, il est important de relever que Clariant s'est tenue à ses objectifs de mise en place malgré les difficultés liées au contexte économique.

Les quatre lauréats des prix de reconnaissance

Centre psychiatrique Münsingen; 700 collaborateurs

Le Centre psychiatrique Münsingen (Psychiatriezentrum Münsingen, PZM), un des plus grands employeurs de la région, soutient et encourage l'utilisation du vélo par ses employés, visiteurs et clients. Un des principes de l'entreprise est : « Nous prenons soin de notre environnement ». La commission interne à l'entreprise « Etre humain et l'environnement » veille à ce que ce principe ne reste pas lettre morte. Celle-ci a initié en 2004 le projet « Mobilité douce » comportant un volet « Promotion du vélo ». Le jury considère l'approche du Centre PZM comme exemplaire. Le bref résumé de la première description du projet dit : « *Le centre psychiatrique encourage la pratique du vélo et est prêt à lui dérouler le tapis rouge.* » Un groupe est alors chargé de la mission de mettre en place des propositions et un budget pour le volet « Promotion du vélo », en prenant en compte des conditions cadres et des délais. L'approche systématique et progressive du Centre PZM s'est révélée fructueuse : analyse de la situation et estimation du potentiel on débouché sur des propositions de mesures adaptées. La concrétisation du projet s'est traduite par des améliorations déterminantes au niveau des infrastructures, un concept d'encouragement comprenant des incitations pour les cyclistes ainsi qu'une communication régulière témoignant de la progression des mesures. Le jury se réjouit également du fait que l'appel à candidature « Entreprise cyclophile » ait dès le début été perçu par le Centre PZM comme une motivation à participer. Un catalogue de mesures actualisé en permanence montre les actions déjà entreprises, les actions à mettre en œuvre à moyen terme et celles qui doivent encore être testées. Cette approche a garanti un ancrage fort de la promotion du vélo dans la culture de l'entreprise et a permis entretemps son institutionnalisation. Le jury considère que le Centre psychiatrique Münsingen déroule effectivement le tapis rouge au vélo et récompense l'entreprise par le Prix de reconnaissance.

EPFL Lausanne, env. 10'000 collaborateurs et étudiants

A Lausanne, l'Ecole Polytechnique Fédérale (EPFL) s'est elle aussi lancée dans une vaste entreprise d'observation des pratiques et de développement de solutions de mobilité. Les mesures de promotion du vélo mises en œuvre jouent dans tous les registres : développement du stationnement sécurisé et non sécurisé, réhabilitation de

douches, casiers, vélos d'entreprises pour les trajets internes, entre autres. De plus, un « Point Vélo » à disposition des étudiants et du personnel propose la réparation, le lavage, gonflage, en complément d'actions de formation. L'EPFL a obtenu la mise en place de bandes cyclables sur la route cantonale à proximité du site, désormais limité à 30km/h.

Pour la première fois en Suisse, le projet CampusRoule prévoit de mettre à disposition dès ce printemps 50 vélos en réseau, utilisables à partir du badge personnel de l'EPFL. Le jury considère la candidature de haute qualité. Elle est cependant également difficile à évaluer, puisqu'il est difficile de séparer distinctement les prestations destinées aux collaborateurs-trices de celles prévues pour les étudiant-e-s. L'EPFL dispose de très bonnes infrastructures et mène de nombreuses actions pour les cyclistes. Une marge de progression réside encore dans la gestion des places de parc et dans les soutiens financiers visant à encourager les collaborateurs-trices à utiliser le vélo.

Google, Zürich; 450 collaborateurs

Google a récemment été désigné comme « L'employeur le plus apprécié ». Le jury confirme cette distinction, puisque tous les vœux des cyclistes semblent exaucés. La base est constituée d'excellentes infrastructures : outre les pompes à vélo et les outils nécessaires aux réparations, les employés ont à disposition des douches (y compris linges de bain), des vestiaires avec casiers à clé et un séchoir pour suspendre les habits éventuellement mouillés suite au déplacement à vélo. L'offre est complétée par une salle de fitness avec des vélos de spinning et un buffet de petit-déjeuner gratuit ouvert toute l'année. Le stationnement vélo est le point qui apparaît au Jury comme susceptible d'être amélioré. Ce petit défaut est vite oublié : dans les anciens locaux de Hürlimann à Zurich, fraîchement investis par l'entreprise en 2008, sera construit un parking pour vélos couvert. En outre, l'utilisation du vélo est encouragée par des moyens multiples : complément de salaire mensuel pour les transports écologiques (Transportation benefit), prix supplémentaires lors de l'action annuelle bike to work et cadeaux à tous les cyclistes (casque, gourde, pompe, veste à réflecteurs et catadioptrés pour les rayons). De plus, chaque employé-e a eu la possibilité, dans le cadre de l'action « hotwheels » 2007, de commander gratuitement un vélo Google (96% des collaborateurs-trices ont profité de cette offre). A noter également que sur 450 collaborateurs-trices, seul une vingtaine ont loué une place de parc pour leur voiture. Le fait que ces places ne font l'objet d'aucune subvention par Google pourrait expliquer ce nombre aussi bas. En guise d'engagement supplémentaire, Google soutient une œuvre de bienfaisance librement choisie pour chaque trajet domicile-travail effectué à la force musculaire. Particulièrement dignes d'intérêt sont également la distribution des responsabilités chez Google : l'entreprise bénéficie d'une hiérarchie plate et nombre de projets prennent leur origine dans des initiatives personnelles de collaborateurs-trices engagé-e-s. Il en va ainsi pour le « Gym-Committee », en charge de la promotion de la santé auprès des collaborateurs, où le vélo a une place importante. Le jury constate que ce système semble bien fonctionner chez Google. Il émet néanmoins quelques bémols, puisque la pérennité de cet engagement dépend de quelques individus.

Eawag, Dübendorf/Kastanienbaum; 400 collaborateurs

De par sa situation, l'Eawag s'investit fortement pour la combinaison vélo/transports publics. L'Eawag est atteignable en 5 minutes, tant depuis la gare de Stettbach que depuis Dübendorf. La création de la « IG Velo Eawag » (communauté d'intérêts pour le vélo) remonte à fin 1994, avec pour but initial la création de places couvertes et à l'abri des voleurs pour les vélos à la gare de Stettbach. Les membres ont la possibilité de déposer leur vélo dans le local à vélos propre à l'association. Depuis 2003, l'Eawag prend en charge tous les coûts issus de ce local, y compris une assurance (au prix d'achat du vélo neuf) contre le vol et les déprédations. La problématique du parcage des vélos à la gare de Stettbach a été le déclencheur de la promotion du vélo au sein de l'Eawag et elle continue aujourd'hui à occuper l'entreprise. Lors de la construction de la Glattalbahn, l'ancien bâtiment et son local à vélos seront démolis. C'est pourquoi l'Eawag s'engage en partenariat avec l'Empa à construire une nouvelle vélostation lors de la transformation de la gare. Tout aussi remarquables sont les interventions auprès de la commune et du canton pour des itinéraires d'accès à l'entreprise sûres et confortables. Les très bonnes infrastructures sur le site sont complétées par une bonne communication et documentation. Le jury souhaite mettre en avant plus particulièrement encore deux mesures : en 2006, la direction a redéfini les objectifs liés à l'énergie et à la mobilité (entre autres : « l'Eawag compense ses émissions de CO2 issus de la mobilité »). Pour atteindre ces objectifs, des taxes d'incitation et des taxes d'émissions de CO2 ont été introduites, qui rendent possible le financement de la construction et l'entretien d'abris à vélos. L'argent des frais de parcage (et des taxes de compensation lors des locations de véhicules) est investi dans des réductions sur les billets de transports en communs et dans des dépenses liées au stationnement vélo dans les gares. Une seconde mesure particulièrement innovante montre l'attention portée à la conception des abris à vélo : des autocollants sur les surfaces vitrées évitent efficacement des dangers aux oiseaux. La promotion du vélo au sein de l'Eawag s'est développée de façon spontanée au fil du temps et est, par là même, peut-être de manière moins structurée qu'ailleurs, néanmoins avec diversité, vie et toujours en adéquation avec les besoins actuels. L'Eawag Dübendorf a reçu le prix de reconnaissance du Prix Velo en 2004. Le jury a approuvé une nouvelle distinction, l'engagement en faveur du vélo ayant été poursuivi de façon conséquente et de nouvelles mesures pour la promotion du vélo ayant été mises en œuvre.

Le jury

Bührer Stefan, Membre du comité de velosuisse

Fankhauser Emmanuel, Ingénieur des transports SVI, Citec SA

Hildesheimer Gabi, Directrice de l'OEBU, réseau pour une économie durable

Hofstetter Simon, Banque Sarasin&Cie SA

Meister Luzia, Vice-présidente de Pro Velo Suisse

Schär Kurt, Directeur de Biketec AG

Zimmermann Gregor, Chef de projet Prix Velo, PRO VELO Suisse